



COMMUNIQUE N° 01/UEC/R/VR-AAC/FASE/D/AssAC/2021

Portant ouverture du concours d'entrée à la Faculté d'Agronomie et des Sciences de l'Environnement (FASE) de l'Université Evangélique du Cameroun (UEC)

En application de l'Accord-cadre de partenariat entre l'Université de Dschang (UDs) et l'Université Evangélique du Cameroun (IUEC) et la Convention Spécifique entre la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) et la Faculté d'Agronomie et des Sciences de l'environnement (FASE) de l'UEC qui l'accompagne,

Le Recteur de l'Université Evangélique communique :

Deux sessions de concours pour le recrutement de 100 étudiants aux niveaux 1, 2 et 4 du cycle d'Ingénieurs Agronomes à la Faculté d'Agronomie et des Sciences de l'Environnement de l'Institut Universitaire Evangélique du Cameroun (IUEC) au titre de l'année académique 2021/2022 seront organisés dans les Centres ci-après : **Campus de Mbouo-Bandjoun** (derrière l'Hôpital Protestant de Mbouo), **Direction Nationale de l'Enseignement de l'Eglise Evangélique du Cameroun** (derrière le Collège Alfred Saker à Deido) et **CIPCRE à Yaoundé** (Immeuble éditions Clé). Ces sessions de concours se tiendront **le 20 août et le 4 septembre 2021**.

Les filières offertes par la FASE sont :

- Productions Animales,
- Productions Végétales,
- Foresterie,
- Economie et Sociologie Rurale selon le choix de chaque candidat retenu.

Les dossiers de candidatures sont attendus au plus tard le 19 août pour la session du 20 août et le 3 septembre pour la session du 4 septembre au plus tard à 15 heures. Ils peuvent être déposés dans les centres de concours ou en ligne à l'adresse www.uecam.org et devront contenir les pièces suivantes :

- 1 fiche de candidature disponible au service de scolarité de l'Université Evangélique du Cameroun ou sur le site web www.uecam.org;
- 1 photocopie de l'acte de naissance ;
- 1 photocopie certifiée conforme du relevé de notes du BAC ou du GCE Advanced Level (à défaut, une photocopie certifiée du bordereau des résultats du BAC session 2021) ;
- 1 photocopie certifiée conforme du BAC ou du GCE Advanced Level ;
- 1 Certificat médical datant de moins de 3 mois attestant l'aptitude du candidat à suivre les cours de pratiques agricoles et professionnelles ;
- 02 photos d'identité 4 x 4 couleur datant de moins de 3 mois ;
- 1 quittance de paiement du droit de concours de Fcfa 10 000 (payable à la BICEC Bafoussam Compte n°43289335001-45 ou à l'Intendance de l'Université Evangélique du Cameroun ;

Peuvent faire acte de candidature :

- **Pour le niveau 1**, les titulaires d'un Baccalauréat (A, C ou D), du GCE Advanced Level, ou de tout autre diplôme équivalent et reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, et les élèves des classes de terminales (A, C ou D) et Upper sixth art and sciences (sous réserve de l'obtention du Baccalauréat ou du Advanced level);
- **Pour le niveau 2**, les titulaires d'un BTS dans le domaine agro sylvo pastoral, d'un DEUG, d'une licence en Biochimie ou en Biologie ;
- **Pour le niveau 4**, les titulaires d'une Licence Professionnelle dans le domaine agro sylvo pastoral.

Les épreuves du concours pour l'entrée au niveau 1 comprennent les matières suivantes : **Chimie, Sciences de la vie et de la terre et Culture générale**. Les notes obtenues à ces épreuves s'additionneront aux notes de l'étude des dossiers qui compte pour 20% de la note finale.
2. L'admission aux niveaux 2 et 4 se fera sur étude de dossiers et entretien avec un jury.

N.B. : *Des chambres sont mises à la disposition des candidats qui résideraient hors de Bandjoun et Bafoussam la nuit qui précède le concours et éventuellement la nuit suivante. Pour en bénéficier, ils voudront bien contacter les numéros ci-après.*

Contacts utiles : 695745405 ; 690759090 ; 679294041

Le Recteur,



**Rév. Dr. Jean-Blaise Kenmogne, PhD
Docteur en Droits de l'Homme**